



Concours de modèles FFMF : REGLEMENT

ARTICLE PREMIER : le thème du concours est « véhicules ferroviaires ».

ARTICLE DEUX : le montant de l'inscription est de 26€ (13€ pour les jeunes), dont sont dispensés les adhérents individuels FFMF et les membres d'associations affiliées ou associées à la fédération. Le candidat est autorisé à prendre son adhésion individuelle à la FFMF (établir un chèque séparé) en même temps qu'il dépose l'inscription au concours, auquel cas il est dispensé du paiement de l'inscription. Dans tous les cas, une somme de 3€ par modèle présenté sera perçue pour couvrir les frais de gestion. Cette somme est payable à l'inscription et indispensable à son enregistrement. Les chèques sont établis à l'ordre de « FFMF ».

ARTICLE TROIS : le concours est anonyme ; les modèles sont exposés et évalués sans nom affiché.

ARTICLE QUATRE : le ou les modèles qui auront fait l'objet, avant le concours, d'une description dans la presse spécialisée (papier ou Internet) ne peuvent concourir, sauf au travers de leur reproduction exécutée d'après la description publiée.

ARTICLE CINQ : Le concours comporte trois catégories avec un classement pour chacune.

T - Transformation et / ou super-détaillage de modèles du commerce

K - Montage de kits (artisanaux ou industriels) peints et décorés, ou finition "métal".

C - Construction intégrale peinte et décorée, ou finition "métal", tous matériaux (châssis du commerce accepté.) Les réalisations seront roulantes et fonctionnelles, ce qui pourra être vérifié sur des réseaux de la FFMF ou de partenaires. Elles respecteront les normes de modélisme ferroviaire, par défaut NEM 310-311 (NMRA, Proto87, ...) La finition du modèle présenté pourra être peinte, patinée ou métal.

ARTICLE SIX : Les critères d'évaluation du jury du concours sont définis en annexe, selon 3 classes :

1. « **JEUNE** » ouverte aux inscrits âgés de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année du concours
2. « **MASTER** » ouverte aux professionnels, rédacteurs d'articles de construction de modèles dans la presse ferroviaire ou aux lauréats primés lors d'un concours FFMF de modèles des 3 années précédentes.
3. « **AMATEUR** » : autres inscrits âgés de plus de 18 ans au 1er janvier de l'année du concours.

ARTICLE SEPT : L'inscription se fait par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription et de fiches descriptives disponibles sur le site Internet de la FFMF www.ffmf.fr. La FFMF les fournit sur simple demande (joindre une enveloppe affranchie et portant votre adresse complète). Le dossier complet doit parvenir à la FFMF dans les délais impartis (voir fiche d'inscription). Toutes les pièces demandées doivent être fournies et le bulletin d'inscription complètement renseigné pour que l'inscription soit validée. Une confirmation de l'inscription sera retournée par la FFMF, par mail si une adresse courriel est indiquée.

ARTICLE HUIT : les concurrents communiqueront la fiche de présentation de chaque modèle qui indiquera la catégorie du modèle et la classe du concurrent, le type précis du modèle et son échelle, la description (base éventuelle, matériaux utilisés, accessoires, historique du modèle réel, ...) et la valeur matérielle du modèle pour l'assurance. Un participant peut présenter plusieurs modèles, mais ne peut prétendre à l'attribution que d'un seul prix correspondant au meilleur classement obtenu.

ARTICLE NEUF : les modèles devront parvenir sur le stand FFMF avant l'heure de début de l'exposition, sauf accord préalable. Ils pourront être expédiés par courrier, aux risques et périls de l'expéditeur, à l'adresse précisée dans la fiche d'inscription. Ils ne seront repris qu'au cours de la dernière heure du dernier jour de l'exposition, par le propriétaire ou par une personne mandatée par écrit. Pour se faire réexpédier son modèle, le concurrent fournira un emballage adressé et un forfait de 10€ pour frais d'envoi.

ARTICLE DIX : tous les modèles confiés à la responsabilité de l'organisateur du concours seront présentés sur des voies fournies par les organisateurs. Ils seront accompagnés du descriptif réalisé à partir des indications de la fiche d'inscription. Ils sont susceptibles d'être manipulés par les organisateurs du concours pour être photographiés par la FFMF ou la presse. Le concurrent s'engage à renoncer à son droit à l'image pour tous les modèles présentés.

ARTICLE ONZE : le jury du concours de modèles est composé de personnalités reconnues dans le monde du modélisme ferroviaire. Le jury effectue un classement des modèles dans chacune des catégories. Les trois premiers de chaque catégorie se voient attribuer une récompense symbolique. La FFMF se réserve le droit de ne pas attribuer de distinction dans le cas où le nombre de modèles présentés dans une catégorie serait insuffisant. La FFMF pourra attribuer un **prix "spécial"** pour récompenser les réalisations de jeunes modélistes ou remarquables, par exemple par les innovations techniques ou les fonctions reproduites, qui n'auront pas été primées.

Avec ses partenaires, la FFMF s'efforcera de récompenser par des lots les lauréats, voire chacun des participants, sans que cela lui soit une obligation.

ARTICLE DOUZE : les concurrents s'engagent à être présents, ou à se faire représenter, lors de la remise publique des prix, sur le stand FFMF.

ARTICLE TREIZE : les décisions de la FFMF prises à l'égard des concurrents quant au respect des articles du règlement sont souveraines et sans appel. Aucune réclamation ne sera admise.



Concours de modèles FFMF : REGLEMENT

ANNEXE : critères d'évaluation des modèles par le jury

	Critère (total maximum = 30)	insuffisant 1 à 2	moyen 3 à 4	bon 5 à 6	très bon 7 à 8	excellent 9 à 10
1	Qualité de la décoration Finesse : peinture, patine éventuelle ou finition "métal" Couleurs : réalisme, brillance adaptée et netteté séparation teintes Etat de surface : sans défaut type bavure / trou / rayure / ... e, Marquage : conforme, réaliste, lisible et complet	Décoration grossière, empâtée	Des défauts ou traces d'application	Peu de traces, patine adaptée, vernis discret	Aucune trace, patine réaliste, vernis invisible	idem 7 + détails très bien mis en valeur
		Teintes non réalistes, séparations pas nettes	Teintes peu réelles, parfois mal séparées	Couleurs réalistes, séparées	Couleurs réalistes et séparations nettes	Idem 7 + couleurs très "réelles"
		Des défauts trop visibles	Quelques défauts	Défauts peu visibles	Rares défauts peu visibles	Aucun défaut de surface
		Manques importants, trop grossiers	Des manques, caractères trop grands	Peu de manques, fins, lisibles	Idem 3 + Complets	Idem 7 + bien intégrés à la décoration
2	Qualité de construction : ajustage, soudure et collages non visibles, état surface, ... Détaillage : Vitres, attelages, conduite, rambardes, phares, personnages	Des espaces et joints trop visibles	Espaces et joints visibles	Joints corrects et peu visibles	Ajustages soignés, joints invisibles	Idem 7 + bien intégrés à la décoration
		minimum	Quelques détails grossiers	Tous les détails fonctionnels présents	Idem 3 + fins + détails font vrai	Idem 7 + bien intégrés à la décoration
3	Appréciation générale : intérêt du modèle, originalité, réalisme d'ensemble, ...		Modèle courant, aspect jouet	Personnalisé, aspect réaliste	Jamais produit en série, réaliste	Idem 7 + très attendu, très réaliste

La grille est applicable pour la classe de concurrents **MASTER**.

Pour les concurrents **AMATEURS**, le jury ajoutera **2** point.

Pour les concurrents **JEUNES**, le jury ajoutera **7** points.